

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 avril 2015

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2611)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 502

présenté par
Mme Buis, rapporteure

ARTICLE 7

À la fin de la première phrase de l'alinéa 30, substituer au mot :

« fixe »,

le mot :

« détermine ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.